

Thème 2 – Une diversification des espaces et des acteurs de la production dans le monde

Quelles sont les caractéristiques et les recompositions majeures des espaces et des acteurs de la production ?

⇒ *Lexique*

Chapitre 3 - Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante

- *Doc 1 : carte des espaces productifs (à compléter)*

Introduction

Aujourd'hui, **les besoins de production** (biens matériels comme services) et les marchés de **consommation** n'ont jamais été aussi importants dans le monde : la croissance de la population, le développement économique généralisé et les évolutions des modes de consommation en sont les principales causes. Ces évolutions provoquent **un élargissement progressif des espaces de production**, avec des périphéries de plus en plus intégrées à la mondialisation. Les espaces de production ont également tendance à se spécialiser de plus en plus.

Problématique

Comment les espaces productifs se recomposent-ils dans le cadre de la mondialisation ?

I – Diversité et recomposition des espaces de production dans le monde

Comment la mondialisation recompose-t-elle les espaces productifs dans le monde ?

VIDEO -le reportage sur « l’Ethiopie, nouvelle usine de la Chine » JT France 2 / 25 mai 2018 4mn19
https://www.francetvinfo.fr/economie/industrie/ethiopie-la-nouvelle-usine-de-la-chine_2764803.html

Travail :

EDC : « Pourquoi la Chine investit-elle en Afrique ? » pages 346-347
Faire Bilan A, B et C page 347

Mise en perspective page 347 : rédiger A, B et C

A - Une nouvelle géographie de la production

a) Le poids de la mondialisation

Doc 2 (OMC)

Les systèmes productifs sont organisés en chaînes de valeur ajoutée à cause de la mondialisation : la fabrication de nombreux produits se décompose en plusieurs étapes, de la conception à l'assemblage. Les lieux de production dépendent des avantages de chaque pays : ils se répartissent donc à travers le monde. Cela correspond à l'externalisation de la production par souci de compétitivité et de gains. Les chaînes de production sont logiquement verticales : en général, la décomposition internationale des processus productifs (DIPP) associe les donneurs d'ordre de pays développés à des fournisseurs dans des pays où le coût de la production est faible. 83 % de la production manufacturière est réalisée par une vingtaine de pays. Les chaînes de production peuvent aussi être horizontales entre les entreprises de pays très qualifiées (exemple : l'aéronautique avec Airbus).

Les taches de fabrication (textile, automobile, électronique...) sont de plus en plus dispersées et se délocalisent en Turquie, en Europe centrale (Pologne, Roumanie...), en Asie du sud-est (Thaïlande, Indonésie, Vietnam...) et en Afrique (Maroc, Afrique du sud, Nigéria, Ethiopie). Par exemple, les pièces d'un iPhone sont fabriquées dans au moins 8 pays différents pour être enfin assemblées en Chine. Les espaces productifs des entreprises sont donc de plus en plus fragmentés : 30 % de commerce international de marchandises correspondent aux échanges entre les usines d'une même entreprise.

b) Des recompositions en cours

Doc 3 : tableau des 20 premiers PIB

Aujourd'hui, on assiste à une recomposition de la géographie de la production de la richesse. Le recul de la part des pays riches dans la production de richesses mondiales est marqué. En 1990, 62 % des richesses produites le sont par les pays développés ; en 2013, ce pourcentage tombe à 45 %. La part des pays émergents a augmenté dans le PIB mondial. Les BRICS produisent 25 % de la richesse mondiale contre 7 % en 1994. La Chine est devenue la première puissance industrielle du monde en dépassant les États-Unis en 2013 : elle réalise 37 % des exportations mondiales. L'automobile, première production mondiale par la valeur de sa production, a longtemps été un domaine réservé aux pays développés. Mais depuis 2009, la Chine est devenue le premier producteur mondial en raison de son très important marché intérieur.

De nouvelles recompositions sont actuellement en cours : la part de la Chine dans la production mondiale baisse progressivement au profit de nouveaux producteurs dont le faible coût de la main d'œuvre et la fiscalité avantageuse sont plus attractifs comme le Bangladesh (salaire de 60 euros par mois dans le textile), le Vietnam ou l'Éthiopie.

c) Des espaces productifs très spécialisés et localisés

Travail

[EDC 2. Page 340-341 – faire les questions 1 à 4 sur la Silicon Valley](#)

[Faire la mise en perspective : A et B page 343](#)

L'économie du savoir

Seuls quelques territoires dominent l'économie et la production du savoir : 5 États dans le monde (États-Unis, Japon, Chine, Allemagne et France) polarisent 70 % des dépenses de RD, dont 1/3 pour les États-Unis. Mais depuis 2011, la Chine dépose plus de brevets que le Japon ou l'Allemagne. Cette production du savoir se concentre surtout dans les technopôles

développés à proximité d'universités renommées (1^{ère} : Harvard (EU) ; 2^e : Stanford (EU) ; 3^e : Cambridge (RU). C'est le cas de la Silicon Valley en Californie. Mais là aussi, **des recompositions émergent également progressivement dans ce secteur** : les Silicon Valley se multiplient à travers le monde. c'est le cas par exemple de Bangalore, Silicon Valley indienne (capitale indienne et asiatique des nouvelles technologies), de la Silicon Oasis à Dubaï ou de la Silicon Wadi à Tel-Aviv

La production de services financiers

Elle est concentrée dans **des quartiers spécifiques des grandes métropoles**. Les recompositions sont aussi à l'œuvre dans ce domaine puisque des métropoles de pays émergents comme Shanghai, ou Hong-Kong jouent un rôle de plus en plus important dans ce domaine.

B - Les FTN au cœur de ces recompositions

a) Les FTN, acteurs majeurs de la production

Travail

Dossier pages 356-357 : « Amazon, un empire mondial ? » - Faire les questions 1 à 4

Sur les 500 premières FTN (2017), 427 sont concentrées dans les pays en développement (dans l'ordre : EU puis Europe de l'ouest puis Japon). Leurs domaines d'activités sont variés : grands groupes pétroliers (Shell, Exxon, Total), agroalimentaire (Nestlé, Danone), automobile (Toyota, Ford...).

Des recompositions sont également en cours avec des FTN de plus en plus puissantes appartenant à des BRICS : State Grid (électricité) et Sinopec (Pétrole et gaz) sont les 2^e et 3^e FTN mondiales et sont chinoises. On peut aussi citer Tata en Inde, Gazprom en Russie.

b) Les FTN fonctionnent en réseaux

Les FTN pratiquent la décomposition internationale des processus de production : de nombreux produits sont fabriqués dans des usines appartenant à des sous-traitants extérieurs (qui n'ont souvent aucun lien juridique avec les grands groupes donneurs d'ordre). La nécessité de renouveler rapidement les gammes pousse les FTN à faire appel au maximum à des sous-traitants : cela diminue les risques et réduit les coûts en s'adressant au plus spécialisé. (Exemple : Foxconn : groupe taïwanais assemble les smartphones d'Apple en Chine)
Les espaces productifs des entreprises sont donc de plus en plus fragmentés géographiquement : 60 000 FTN disposent de 500 000 filiales dans le monde. Elles concentrent les 2/3 du commerce mondial.

c) L'économie numérique : une recomposition majeure dominée par les FTN des pays développés

La plupart des entreprises du numérique appartiennent à des pays développés : 60 % sont étatsuniennes (avec les GAFAM), allemandes (T.Online, Siemens) , françaises (Capgemini). Ce secteur est fortement créateur d'emplois directs ou indirects. Dans ce domaine, le poids des pays émergents est marginal (4 multinationales dont Alibaba en Chine). Mais dans le monde, les entreprises de toute taille utilisent des plateformes numériques comme Ebay, pour vendre dans le monde entier.

C – Une concurrence accrue entre acteurs et territoires productifs

a) Le rôle des différents acteurs

Des réseaux de production (ou chaînes de valeur ajoutée) d'ampleur variée se forment : les FTN y jouent un rôle fondamental en particulier à travers **les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE)** qu'elles génèrent. Elles sélectionnent ainsi les espaces productifs les plus intéressants, relevant souvent de stratégies de conquêtes de nouveaux marchés. Nestlé, entreprise suisse, réalise 90 % de son chiffre d'affaires en dehors de son pays.

Les acteurs publics jouent aussi un rôle important : ils sont capables d'influencer la configuration de ces réseaux de production et l'implantation d'activités productives **par une politique fiscale avantageuse** : les bas salaires sont souvent liés à ces politiques fiscales très attractives comme au Bangladesh, en Thaïlande, au Vietnam, en Éthiopie... **Les zones franches** offrent des règles sociales et environnementales assouplies. Certains États subventionnent aussi des secteurs productifs (Recherche-développement, aéronautique...). **Les ZIR** (zones d'intégration régionales) sont aussi des espaces productifs attractifs, où les déplacements, (hommes, capitaux, marchandises, services) sont facilités et encouragés. C'est le cas par exemple de l'UE où le marché potentiel est de 450 millions de personnes.

On peut cependant s'interroger sur les conséquences de cette recherche permanente du coût de production le moins élevé, notamment concernant les **conditions de travail ou celui du travail des enfants**. Certaines ONG, des médias, des organisations internationales alertent sur ces pratiques ; la Banque mondiale et plusieurs États dénoncent également **les paradis fiscaux** où des FTN dissimulent une partie de leur profit pour échapper aux impôts.

b) Des espaces productifs mis en concurrence

A l'échelle mondiale, les délocalisations industrielles touchent surtout les pays développés, incapables de lutter contre le coût de la main d'œuvre des PED (processus de **désindustrialisation**). Cela est aussi facilité **par l'évolution des transports (maritimisation) et donc la réduction des coûts de transport** ce qui accroît d'autant plus la concurrence entre les espaces productifs. Ainsi, les industries manufacturières se localisent surtout dans les pays à bas coût de main d'œuvre (PED, pays émergents, BRICS...) ; les industries lourdes se localisent à proximité des sites d'extraction minière ou à proximité des ports où elles transitent.

A l'échelle régionale, la concurrence est liée à l'attractivité des espaces : les métropoles attirent les fonctions tertiaires supérieures (finance, sièges sociaux...) et entrent en concurrence entre elles. Le cadre de vie comme un littoral attractif capte surtout les entreprises à haute valeur ajoutée (comme la Silicon Valley aux États-Unis). Du coup, des synergies apparaissent dans les clusters entre les entreprises d'un même service d'activités. Les espaces agricoles extensifs n'arrivent pas en revanche à concurrencer les espaces agricoles productivistes.

CARTOGRAPHIE- Doc 4 : schéma des espaces productifs spécialisés et hiérarchisés
